

## DOCUMENTS

### RELATIFS A LA FABRICATION DES MONNAIES EN BELGIQUE, EN FRANCE, EN GRÈCE, EN ITALIE ET EN SUISSE AVANT ET APRÈS LA CONVENTION DE 1865.

*Relevé des pièces d'or fabriquées dans les cinq États de l'Union avant la mise en vigueur de la Convention de 1865 et depuis cette époque jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1878.*

TABLEAU I.

ÉPOQUES.	BELGIQUE.	FRANCE.	GRÈCE.	ITALIE.	SUISSE.
Antérieurement à la Convention de 1865.....	20,522,060	6,572,113,570	"	424,465,950	"
Postérieurement..	553,028,460	2,100,884,870	1,000,000	61,573,550	"
TOTAUX....	573,550,520	8,672,998,440	1,000,000	486,039,500	"

*Relevé des pièces d'argent de 5 francs fabriquées dans les cinq États de l'Union avant la mise en vigueur de la Convention de 1865 et depuis cette époque jusqu'au 1<sup>er</sup> septembre 1878.*

TABLEAU II.

ÉPOQUES.	BELGIQUE.	FRANCE.	GRÈCE.	ITALIE.	SUISSE.
Antérieurement à la Convention de 1865....	145,180,490	4,435,139,860	"	184,623,950	2,500,000
Postérieurement..	350,497,720	626,830,860	15,462,865	339,057,820	7,978,000
TOTAUX....	495,678,210	5,061,970,720	15,462,865	523,681,770	10,478,000

(1) Y compris 1,370,250 francs restant à fabriquer.